

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1091 CONCERNANT LES MINISTÈRES

n° 1091

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

29 septembre 1961

Numéro JO

n° 9 du 30/09/1961

Date du numéro

30 septembre 1961

TEXTE INTÉGRAL

Mme Laurent, Madeleine, Marie, née Ratte, titulaire du diplôme d'Etat d'Infirmière, est autorisée à exercer la profession d'infirmière à Djibouti, dans les conditions prévues à l'article 473 du Code de la Santé Publique.